



FRA-5143-3

Compréhension en lecture et en écoute

Dominante argumentative

Test de rendement

Version A

Consignes et textes

Document créé par Josée Lalonde
Novembre 2003

CONSIGNES

Durée : 3 heures

1. Veuillez noter que la partie du test concernant la compréhension comporte deux volets : la lecture et l'écoute. Vous devez donc planifier votre temps afin de consacrer **environ une heure** à la compréhension en écoute.
2. Lisez le texte à dominante argumentative aux pages 3 et 4 de ce document. **Vous pouvez annoter le texte.**
3. Répondez à chacune des questions du cahier « Questionnaire » en y écrivant les réponses aux questions relatives à la lecture (numéros 1 à 13).
4. Lisez ensuite le texte de présentation de la compréhension en écoute ainsi que les consignes relatives à cette partie aux pages 5 et 6 du questionnaire. Prenez connaissance des questions relatives à l'écoute (numéros 14 à 19) avant de mettre l'appareil en marche pour écouter le message.
5. Vous pourrez prendre des notes à la page prévue à cette fin.
6. Répondez ensuite aux questions relatives à l'écoute (numéros 14 à 19).
7. En formulant vos réponses, respectez les règles de la langue (orthographe d'usage, orthographe grammaticale et syntaxe). Vous pouvez utiliser un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert ou Multi), une grammaire d'une maison d'édition reconnue ou un ouvrage sur la conjugaison.
8. À la fin du test, remettez les deux documents ainsi que la cassette rembobinée.

Mariage homosexuel - L'Enfer de l'intolérance

L'intervention du Vatican afin d'empêcher la pleine égalité des personnes homosexuelles en matière de mariage civil rappelle l'époque de l'Inquisition. Heureusement, la dissidence n'est plus punie de mort violente, mais d'une prétendue damnation en enfer.

5 Contrairement au Vatican, rappelons-le, notre pays est une démocratie où l'Église et l'État ont été judicieusement séparés. De surcroît, le pluralisme ethnique et religieux tout comme la diversité sexuelle et sociale sont ici considérés comme des acquis précieux, dont nous sommes fiers. Malgré ses nombreux voyages, le pape semble peu habitué à un tel contexte. Il est aussi mal conseillé en ce qui concerne les raisons qu'il invoque pour lancer sa navrante croisade.

10 D'abord, nos parlementaires s'apprêtent à faire évoluer la notion de mariage civil : le mariage religieux n'est pas du tout concerné par cela et l'Église n'a donc pas à se sentir menacée. Ensuite, il est erroné de prétendre que « l'expérience » montre que les enfants élevés par des couples de même sexe en souffriront. La recherche en ce domaine prouve
15 plutôt le contraire. C'est toujours, toutes proportions gardées, dans des familles dites traditionnelles que les enfants sont hélas le plus susceptibles d'être victimes de violences morales, physiques et sexuelles.

Affirmer, en plus, que les personnes homosexuelles auraient un « manque » préjudiciable dans l'expérience de la maternité et de la paternité est tout aussi fautif : nombre d'entre
20 elles ont des enfants d'unions antérieures avec des personnes de l'autre sexe. D'ailleurs, s'il fallait appliquer à la lettre une telle logique, aucun couple ne serait autorisé par l'Église à avoir un premier enfant : l'expérience parentale s'acquiert et doit bien débiter quelque part.

En ce qui concerne « l'état de faiblesse » des enfants qui amène l'Église à se dire inquiète de leur bien-être, la haute hiérarchie catholique devrait balayer devant sa propre porte.
25 N'a-t-elle pas laissé perdurer durant des décennies les drames des enfants de Duplessis, des garçons d'Huberdeau et tant d'autres scandales qui éclatent encore aujourd'hui? Beaucoup de ces victimes d'agressions physiques et sexuelles répétées attendent encore des excuses et des dédommagements décents pour leur vie saccagée dans les institutions religieuses où étaient tolérés les abus les plus abjects.

30 En répétant ad nauseam que l'amour entre personnes de même sexe ne saurait recevoir quelque approbation que ce soit, le Vatican cautionne le traitement des personnes homosexuelles comme citoyens de seconde zone. Exemple douteux de charité chrétienne, quand on sait que la condamnation de ces personnes par l'Église catholique sert souvent à justifier les violences qui leur sont faites, qui vont du harcèlement moral
35 jusqu'au meurtre et au suicide- en particulier chez les jeunes, comme l'a montré notre enquête « Mort ou fif ».

40 Une religion que son intégrisme aveugle pousse à l'ostracisme, voire à la haine, n'a plus d'avenir. Quand « Aimez votre prochain comme vous-même » devient « Rejetez votre prochain s'il n'est pas comme vous-même », le message initial se trouve profondément perverti.

Aussi, est-ce le devoir des citoyens de toutes croyances religieuses, y compris les catholiques, de s'élever contre des appels qui mettent en péril leur idéal d'une société de compréhension, de justice et de paix. L'intolérance, c'est forcément l'enfer sur Terre. Est-ce le monde que nous souhaitons pour nous-mêmes et pour nos enfants?